

Le mot des coéditeurs

Josette Bruffaerts-Thomas et Tony Cantave

La refondation d'Haïti passe inévitablement par une éducation fondamentale et professionnelle de qualité qui tient compte à la fois des contraintes économiques, sociales, spatiales et démographiques. La qualification des enseignants demeure le pivot de cette entreprise. Les multiples initiatives prises dans le cadre de la réforme du système éducatif haïtien depuis sa mise en œuvre en 1982 jusqu'au lancement du Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire (PSUGO) en 2011 n'ont pas permis d'atteindre cet objectif. Nous en voulons pour preuve l'implantation anarchique des établissements scolaires, la situation de précarité économique et l'embauche fantaisiste des enseignants, conséquences du désengagement de l'État dans ce secteur comme dans bien d'autres.

Ce cahier thématique porte sur la problématique de l'école fondamentale haïtienne. Nous n'avons pas voulu nous limiter à la description d'un système éducatif défaillant, mais chercher à comprendre le pourquoi de cette situation en esquisant des éléments de réponse et des propositions qui peuvent faire en sorte de donner aux enfants haïtiens l'éducation qu'ils méritent pour pouvoir à leur tour, le jour venu, porter la lourde tâche de la gestion de notre pays.

Pour ce faire, un appel à l'absence de tabous, à la prise de risques dans les propositions et à l'innovation a été lancé aux auteurs de ces articles. Ces derniers, qui ont très longuement exercé des responsabilités dans le secteur éducatif, se sont prêtés de bonne foi à l'exercice.

Vous lirez, nous l'espérons, avec autant de plaisir que nous les articles qui nous ont été soumis sur les thèmes suivants.

- Les initiatives de réforme menées depuis 30 ans, leur pertinence, les résultats et les causes de leurs échecs:
 - En rubrique Opinion, dans **Le diable se cache dans les détails**, Patrice Dalencour met en exergue les préjugés qui font souvent avorter les plus belles réformes;
 - **Quelques éléments pour la refondation de l'école fondamentale en Haïti**, par Roody Edmé.

- Quelle évaluation fait-on de la gouvernance du système éducatif, du rôle du ministère de l'Éducation, des collectivités locales, du secteur privé et de la coopération externe?
 - **La gouvernance de l'école fondamentale haïtienne: une analyse critique des dynamiques qui sous-tendent la prise de décision au niveau national et local**, par Gérald Fallon;
 - **Le paquet minimum intégré de services en éducation dans un état fragile**, par Jacques Michel Gourgues;
 - **Décentralisation de l'éducation en Haïti: La collectivité territoriale communale et le sous-système de l'école fondamentale**, par Tony Cantave.
- Comment élaborer des solutions à partir d'initiatives éprouvées dans le pays et de politiques publiques inspirées d'autres pays?
 - **Le tableau numérique interactif à l'école, des enjeux très spécifiques à Haïti**, par Josette Bruffaerts-Thomas
 - **L'éducation relative à l'environnement dans les deux premiers cycles du niveau fondamental du programme de sciences expérimentales en Haïti**, par Anne-Suze Amicy.
- Autres sujets plus spécifiques:
 - Dans la rubrique Analyse: **Pourquoi le département ayant le plus grand taux de pauvreté a-t-il de meilleurs résultats scolaires**, par Stevens Simplus et Jean Claude Bruffaerts;
 - **Pour l'élimination du redoublement dans le cycle d'enseignement fondamental en Haïti**, par Fritz Dorvilier.

Nous espérons que ces articles susciteront une réflexion approfondie et collective sur une priorité nationale qui doit se bâtir dans la durée et sans démagogie. Ils auront atteint leur objectif s'ils renforcent chez le lecteur la volonté d'agir plus résolument pour le renouveau du système scolaire haïtien. L'éducation nous concerne tous et c'est probablement sur ce sujet que la société civile doit se faire entendre et encourager l'État à se structurer en conséquence.

Rappel des principaux changements intervenus depuis trois décennies dans l'enseignement fondamental

La Réforme Bernard du 30 mars 1982, portant sur l'organisation du système éducatif haïtien en vue d'offrir des chances à tous et de refléter la culture haïtienne, était principalement axée sur les évolutions suivantes :

1. Niveau linguistique

Le créole est promu langue d'enseignement pour le premier cycle de l'enseignement fondamental et matière à enseigner dès la première année.

2. Niveau pédagogique

La *pédagogie par objectif* centrée sur l'élève remplace la *pédagogie traditionnelle* basée sur le « parcourisme » et les cours magistraux.

L'Institut pédagogique national (IPN), malheureusement disparu, contribue à l'élaboration du curriculum et des programmes détaillés.

3. Niveau formatif

Une rénovation en profondeur des écoles normales d'instituteurs/institutrices (ENI) est engagée (rénovation du curriculum, formation des enseignants, réorganisation des écoles d'application et des stages, etc.). Une Direction de la formation et du perfectionnement (DFP) est mise en place. On procède en même temps à la création de Centres de formation de l'enseignement fondamental (CFEF) pour la formation initiale, et à l'implantation des écoles fondamentales d'application et d'appui pédagogique (EFACAP) pour la formation continue. Cette ambitieuse réforme sera malheureusement inaboutie puisque le nombre et la qualité des écoles normales sont aujourd'hui inférieurs à ce qu'ils étaient avant la réforme.

4. Niveau structurel

- Comparaison entre le système actuel (enseignement fondamental) et le système ancien (enseignement primaire)

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	ÂGES THÉORIQUES
3 ^e cycle	Brevet simple ou secondaire	
9 ^e année fondamentale	4 ^e secondaire 3 ^e année, Brevet simple	14 ans
8 ^e année fondamentale	5 ^e secondaire 2 ^e année, Brevet simple	13 ans
7 ^e année fondamentale	6 ^e secondaire 1 ^{re} année, Brevet Simple	12 ans
2 ^e cycle	Cours moyens	
6 ^e année fondamentale	Moyen II	11 ans
5 ^e année fondamentale	Moyen I	10 ans
1 ^{er} cycle	Cours élémentaires	
4 ^e année fondamentale	Élémentaire II	9 ans
3 ^e année fondamentale	Élémentaire I	8 ans
2 ^e année fondamentale	Préparatoire II	7 ans
1 ^{re} année fondamentale	Préparatoire I	6 ans
Petite enfance ou préscolaire	École maternelle	
3 niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • Petit : 3 ans • Moyen : 4 ans • Grand : 5 ans 	2 niveaux : 4 et 5 ans	